Bailly

informations

mars / avril 2017
N° 221

LES TALENTS DE BAILLY 2017

DU 4 AU 12 MARS 2017

LES FERMES DE GALLY

Végétaux - Produits du Terroir
Fermes Ouvertes - Cueillette - l'Atelier Cuisine

lesfermesdegally.com

AGRICULTEURS & JARDINIERS
DEPUIS 1746

OLA 20
Pininfarina Design

snaidero
CUCINE PER LA VITA

CREATEUR D'ESPACES
Etude, conception et réalisation de vos projets

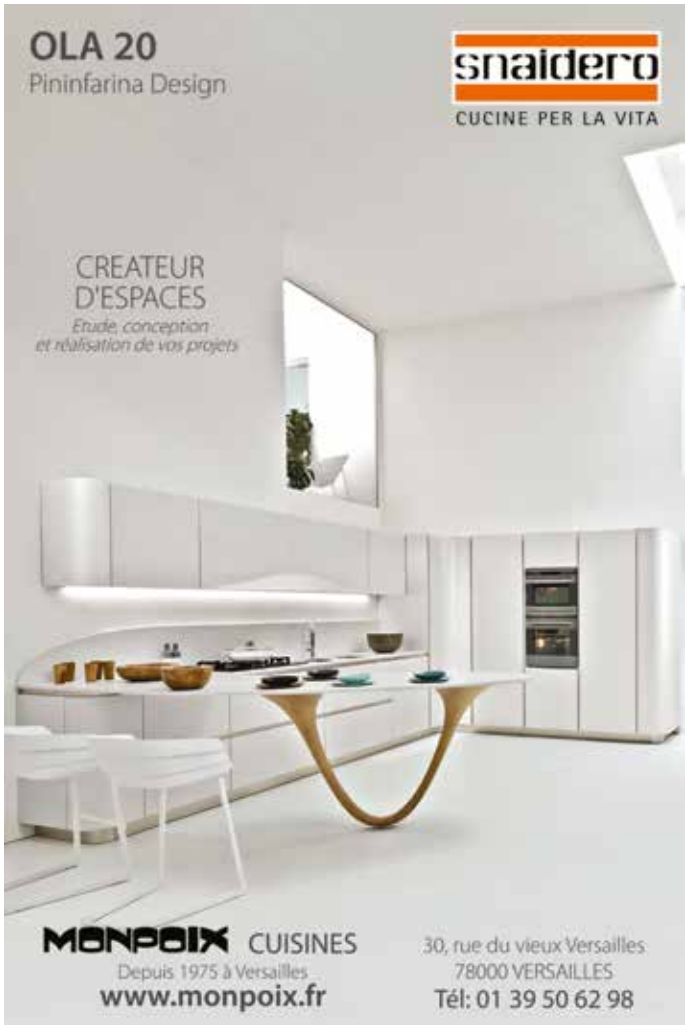

MONPOIX CUISINES
Depuis 1975 à Versailles
www.monpoix.fr

30, rue du vieux Versailles
78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 50 62 98

PARQUETS enzo PLACARDS

DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | DRESSING | PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION

Studio création : 06 66 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu

éditorial
du Maire de Bailly

Claude Jamati
Maire de Bailly
Vice-Président Transport
de Versailles Grand Parc

Une année de choix

2017 est une année d'élections. Présidentielle d'abord le 23 avril et le 7 mai. Cette élection est sûrement la plus importante depuis des décennies et nous nous interrogeons sur le devenir de notre pays dans un contexte international incertain. Ensuite, les législatives les 11 et 18 juin. Puisse ces consultations être l'occasion de débats de fond sur les enjeux stratégiques de la France. Nous aurons à choisir des élus prêts à s'engager pour un pays talentueux, mais confronté à des problèmes prioritaires : dette colossale, chômage (3 millions de chômeurs dont 25 % des jeunes de moins de 25 ans), pauvreté croissante. Votons pour ceux qui sauront faire les réformes nécessaires, tout en respectant ce que nous avons de formidable. Votons pour ceux qui posent les vrais problèmes et proposent les bonnes solutions.

La commune est le pilier de la République, "une petite république dans la grande" (Jacques Chirac). On y applique les lois et règles voulues et débattues par les Assemblées et je fais le vœu de voir celles-ci nous donner un cadre modernisé et allégé, mais stabilisé. Cessons de créer des instances différentes et redéfinissons mieux le rôle de chacune. Trop de structures, trop de règlements, trop de lois, trop de normes, trop de distance avec le terrain, trop de messages contradictoires de l'État. Ça suffit !

Lors des vœux de la commune, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités, notamment le Président du Sénat, Gérard Larcher, plusieurs parlementaires et de nombreux maires voisins. J'ai pu leur exposer les priorités de notre équipe : les finances (voir le dossier spécial), l'aménagement du territoire, le patrimoine, la culture et la sécurité.

Rappelons que les enjeux de notre territoire dépassent largement le cadre de notre commune : la préservation de la Plaine de Versailles, les transports pour lesquels la population est en attente d'améliorations réelles et la rationalisation des services d'assainissement sont des sujets pour lesquels nous nous impliquons fortement.

Nous vous présenterons cette année, à l'issue de la période électorale, un bilan de mi-mandat. Nous y détaillerons les réalisations déjà nombreuses conformes à notre programme, à nos engagements et aux priorités que nous nous sommes données. Elles sont motivantes, et même enthousiasmantes.

Sommaire

4 Actualité
- Rue de Noisy
- Campagne d'élagage
- Salon de l'emploi intercommunal
- Une nouvelle ligne de Tram
- Jumelage

10 Citoyenneté & Solidarité
- Le site du Trou d'Enfer
- La téléassistance

11 VGP
- Première édition d'ElectroChic

12 Dossier
Budget 2017

15 Culture
- Les Talents de Bailly
- Le Quintette Anacrouse
- Atelier chocolat

18 Enfance & Jeunesse
- Budget des écoles 2017
- Le numérique à l'école primaire
- DIP 307
- Emaj
- IEM
- L'accueil de Loisirs

22 Retour en images
23 Agenda

Bailly Informations
Bimestriel d'informations municipales

Directeur de la publication : Claude JAMATI • Rédacteur en chef : Patrick BOYKIN • Assistante de rédaction : Isabelle LAMBERT • Comité de relecture : Colette BAL-PARISOT, Colette LÉGER, Laurence MALLAT-DESMORTIERS • Société éditrice : Mairie de Bailly 78870 BAILLY • N° Commission paritaire : 42/97 • Régie publicitaire : LVC Communication - F. Farago - Tél. : 06 11 59 05 32 • Conception, réalisation et impression : Surf - 86 / 88 rue Thiers, 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 49 10 30 30 • Dépôt légal à parution • Crédits photos : droits réservés.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés. Imprimé sur un papier 100 % recyclé.

RUE DE NOISY : vers la simplification des usages

Corinne Guillaume – Directrice des Services Techniques
Roland Villeval – Maire adjoint Travaux, Sports et Syndicats intercommunaux

Le Conseil Municipal a souhaité instaurer un sens unique dans la rue de Noisy afin d'éviter un croisement des flux dans une rue de gabarit inadapté.

Les riverains pâtissent en effet d'embouteillages quotidiens et d'un climat de tension entre les usagers. Qu'une voiture soit mal stationnée, qu'il soit "l'heure des parents" à l'école maternelle, qu'une voiture traverse les deux files en sortant d'une rue transversale et c'est le blocage complet de la rue.

La réponse apportée consiste à instaurer un sens unique dans la rue de Noisy, depuis la Grand Rue jusqu'à l'entrée du parking du marché. À noter que l'accès au parking sera possible depuis l'Allée du Bon Repos car ce segment de la rue de Noisy restera à double sens.
La rue de la Croix Blanche sera mise en sens unique sur sa totalité pour que le plan de circulation soit cohérent.

Comment va-t-on procéder ?

Afin de minimiser le risque de désorganisation, lors de l'adoption du nouveau plan de circulation, le basculement aura lieu pendant les vacances scolaires de Pâques.
Le jour "J" est fixé au mardi de la deuxième semaine des vacances scolaires, c'est-à-dire le 11 avril à 6h du matin.
Les travaux préparatoires seront exécutés la semaine précédente, du 3 au 7 avril.
Une communication intensive sera mise en place une semaine avant les vacances, afin que les Baillacois qui partent en congés ne soient pas pris de court à leur retour.

- Pour les automobilistes, des panneaux jaunes avec le nouveau schéma de circulation seront apposés à la place des futurs sens interdits,
- une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains, et distribuée dans les deux écoles du secteur (école maternelle + école privée),
- un message apparaîtra sur nos panneaux lumineux,
- l'information sera reprise sur notre site internet.

Le 11 avril à 6h du matin, la police municipale et les services techniques se mobiliseront pour stopper totalement le flux des voitures le temps de démasquer les nouveaux panneaux de signalisation et d'instaurer les nouveaux flux de circulation.

Le mardi 18 avril, jour de la reprise des cours, nous serons également présents et particulièrement vigilants.

Nous remercions l'ensemble des usagers de bien vouloir faire preuve de prudence pendant quelques jours, le temps que chacun ait acquis de nouvelles habitudes.

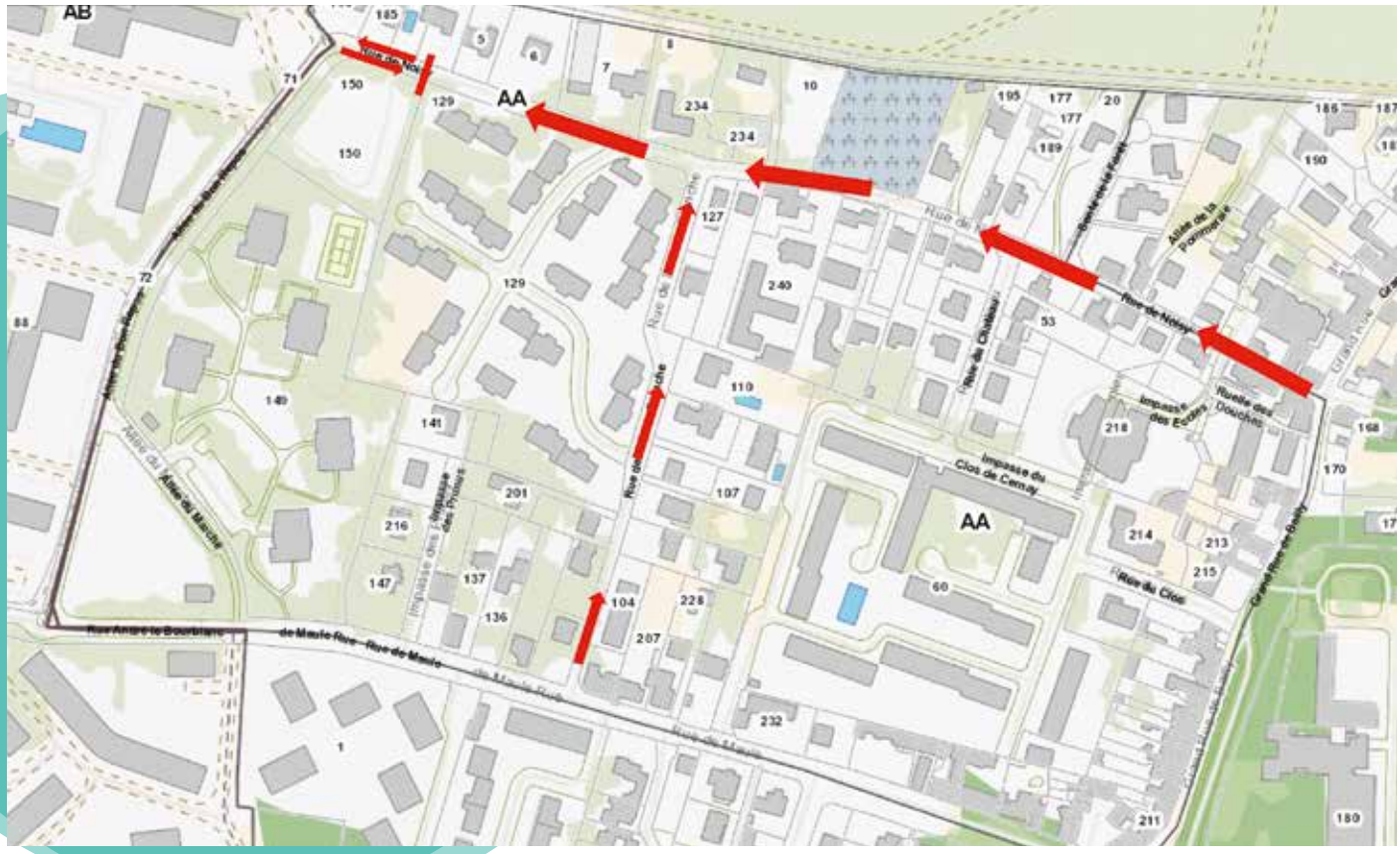

23e ÉDITION DU SEMI-MARATHON DE BAILLY/NOISY-LE-ROI

Course reportée

Suite à une réunion avec les représentants des forces de l'ordre et de la Préfecture, il a été décidé, par le comité d'organisation et les Mairies de Noisy-le-Roi et de Bailly, du report de l'édition 2017 du Semi-Marathon initialement prévue dimanche 26 mars. Cette décision a été prise en raison des difficultés à assurer la sécurité des personnes dans l'organisation d'une course hors stade en milieu urbain et dans le cadre très contraint du plan Vigipirate. Afin de préparer la prochaine édition, un nouveau tracé, privilégiant le parcours en forêt et en plaine de Versailles est à l'étude en collaboration avec l'ONF et la FFA qui se chargera du mesurage officiel des éditions 2018 et à venir.

Villes et Villages Fleuris 2016

BAILLY UNE NOUVELLE FOIS SALUÉE

La cérémonie de remise des prix "Concours Villes et Villages Fleuris 2016", organisée par le Département, s'est déroulée à Bois-d'Arcy le 2 février dernier. 94 communes sur 262 ont participé à différents échelons du Label Villes et Villages Fleuris, soit plus d'un tiers des communes yvelinoises. 58 communes ont été labellisées, dont Bailly - soucieuse de l'entretien de ses espaces verts et de la valorisation du cadre de vie de ses habitants - qui est une nouvelle fois récompensée par l'octroi d'une fleur.

CAMPAGNE d'élagage

Notre campagne traditionnelle d'élagage et d'abattage est organisée aux mois de février et mars.

Certains arbres, et en particulier dans le parc de la Châtaigneraie, présentent des risques avancés de dépérissement occasionnés par des champignons qui se développent sur les racines ou au cœur de l'arbre et dont on peut voir les fructifications apparaître sur le tronc ou à la base. Les arbres malades, dont certains atteignent 20 m de hauteur, présentent alors un risque élevé de chute. Un platane et un tilleul sont ainsi tombés ces derniers mois dans le Parc de la Châtaigneraie, n'occasionnant heureusement aucun dégât… mais des abattages sécuritaires doivent avoir lieu pour prévenir tout accident.

Chaque fois que cela est possible, la commune, en concertation avec des élagueurs professionnels, prend toutes les mesures nécessaires pour sauver les arbres ayant subi par exemple une descente de cime due à un stress hydrique. On élimine alors simplement le bois mort tant que l'arbre ne représente pas de réel danger.

Nous procédons aussi à d'autres types d'élagages appelés tailles architecturées ou en rideau. Ce type de taille, qui était à l'origine pratiquée dans les jardins à la française, est adaptée aux contraintes urbaines (lampadaire, emprise sur les voies de circulation) tout en limitant grandement les blessures infligées à l'arbre puisque les coupes sont pratiquées sur des branches de petite section non lignifiées. C'est ainsi que seront traités l'alignement de la rue de Maule et le double alignement de marronniers en bas de la place du marché, jusqu'à présent taillés en tête de chat.

Par ailleurs une campagne de replantation sera mise en œuvre dès l'hiver prochain, la commune tenant à conserver un patrimoine arboré riche et varié.

Information : Afin d'améliorer la sécurité et l'ensoleillement de la résidence Le Cornouiller, la société Domaxis procédera à l'abattage de 7 arbres, le long de la route de Fontenay.

SALON DE L'EMPLOI INTERCOMMUNAL
le 21 mars 2017 à Noisy-le-Roi

Françoise Guyard - Maire adjoint Finances, Activités économiques

La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc fait de l'emploi une priorité à travers sa compétence "développement économique". Si la conjoncture actuelle entraîne des recrutements souvent limités et très réfléchis, la commune de Noisy-le-Roi est également consciente des difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter des personnes qualifiées sur des métiers aussi bien généralistes que spécialisés.

L'action des différentes communes de Versailles Grand Parc, complémentaire des processus de recrutement des entreprises et des structures spécialisées, apparaît déterminante pour soutenir la création d'emplois et favoriser la rencontre de l'offre et de la demande sur notre territoire.
L'attente de la population est forte. Les entreprises, les organisations et les collectivités locales ont des intérêts évidents à favoriser le recrutement de salariés qualifiés et fiables. C'est pour cela que Noisy-le-Roi organise le troisième salon intercommunal de l'Emploi le mardi 21 mars 2017, sur le territoire de la Plaine de Versailles, porté par la Communauté d'Agglomération de Versailles, en collaboration avec les villes de Bailly, Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi et Saint-Cyr l'École et également des communes du bassin nord de VGP, Le Chesnay, La Celle Saint-Cloud, Bougival et Rocquencourt.
Pour cette troisième édition, de nombreuses entreprises et structures actives dans le domaine de l'emploi participeront à cet événement, comme Pôle Emploi, La Mission Locale de Versailles et différentes associations…

NOTRE OBJECTIF EST DOUBLE :

- d'une part, permettre aux entreprises qui recherchent des collaborateurs de pouvoir rencontrer des candidats adaptés qui habitent et vivent à proximité de leur lieu de travail,
- d'autre part, permettre aux personnes qui sont actuellement en recherche d'emploi sur le territoire de Versailles Grand Parc de pouvoir rencontrer des entreprises qui correspondent à leurs critères de recherche et qui exercent leurs activités à l'intérieur ou à proximité des villes partenaires.

Les entreprises qui souhaitent participer à cette opération peuvent se rapprocher des services municipaux de Noisy-le-Roi, soit par téléphone auprès de Marc de Braquilanges, Conseiller Municipal, délégué à la Commission du Développement Économique au 06 08 17 13 71, soit auprès du service culturel de la ville de Noisy-le-Roi à culture@noisyleroi.fr. Tandis que les personnes qui recherchent un emploi pourront s'inscrire pour rencontrer des entreprises auprès de leur structure de rattachement Pôle Emploi (centres de Plaisir, ou de Versailles, etc.).

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous donnons rendez-vous

le mardi 21 mars 2017
aux Anciennes Écuries
à Noisy-le-Roi
de 9H00 à 12H30
et de 13H30 à 17H00.

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération
Ici les entreprises s'agrandissent !

Les élus au Développement Economique de vos 6 communes, en soutien du Business Club VGP Nord, vous invitent à une nouvelle rencontre

Speed Dating Géant

Le **jeudi 16 mars 2017 à 19h30**
Théâtre André Malraux à Rocquencourt - 12 Rue de l'Étang

Venez partager vos attentes et votre expérience sur ***les 4 thématiques suivantes***

→ *mes besoins en coworking*
→ *construire ma visibilité/ mon réseau*
→ *mon développement personnel: croire en ma réussite*
→ *développer mon business*

Merci de vous inscrire avant le 10 mars 2017 sur ***relations.publiques@lechesnay.fr***

UNE NOUVELLE LIGNE DE TRAM pour les Yvelinois

Le projet Tram 13 express, anciennement dénommé Tangentielle Ouest, s'articule autour d'une ligne existante : la Grande Ceinture Ouest (GCO). www.tram13-express.fr

Une nouvelle façon de vous déplacer

Le Tram express circulera aussi bien sur le réseau ferré national qu'en ville. Il empruntera les anciennes voies de la Grande Ceinture sur lesquelles il pourra adopter une vitesse plus importante, ce qui permettra de diminuer les temps de trajet.
En ville, le Tram s'intègrera à son environnement : les voies seront insérées dans la chaussée et la traversée piétonne sera sécurisée sur des secteurs définis. Des carrefours à feux seront créés pour le croisement avec les véhicules.

Pourquoi ce projet ?

- **Simplifier les déplacements** des Yvelinois vers Paris et de banlieue à banlieue.
- **Renforcer les liaisons** entre lieux de vie et de travail, notamment grâce aux correspondances avec le RER A, le RER C et les lignes L, U et N du Transilien.
- **Proposer une alternative** à l'utilisation de la voiture.

Un projet soucieux de son environnement

De Saint-Cyr-l'Ecole à Saint-Germain-en-Laye, le projet Tram 13 express s'intègre au sein d'un territoire boisé et de paysages aux forts enjeux patrimoniaux.

- 18,8 km de ligne pour desservir 7 communes
- 11 stations
- Un passage toutes les 10 minutes en heures de pointe
- Un trajet réduit à 30 minutes entre St-Cyr et St-Germain
- Une accessibilité garantie aux personnes à mobilité réduite

• Éviter

Les porteurs du projet cherchent en premier lieu un tracé qui, tout en desservant au mieux le territoire, préserve au maximum la flore, la faune ainsi que les habitats naturels protégés.
Dans le cas du Tram 13 express, cela passe entre autres, par l'utilisation des voies existantes de la Grande Ceinture.

•Réduire

Des mesures environnementales permettent de limiter les effets du projet sur le milieu naturel :

- les opérations de coupe d'arbres sont réalisées en automne-hiver, en dehors de la période de reproduction des oiseaux et des chauves-souris ;
- un écologue se rend sur les sites concernés avant le démarrage des travaux afin d'identifier les secteurs à enjeux écologiques ;
- certains arbres identifiés sont laissés sur site plusieurs jours après la coupe pour laisser le temps aux insectes protégés d'en partir ;
- lorsque que le Tram circulera, l'éclairage ne s'allumera à 100 % que lors de son passage, afin d'éviter d'attirer les chauves-souris en activité de chasse.

• Compenser

Un projet 400 % écologique : le Tram 13 express est une opportunité d'améliorer la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Chaque mètre carré de forêt utilisé par le projet est compensé au moins 4 fois, avec des travaux de reboisement ou d'amélioration de la forêt. Des arbres seront également replantés le long de la plate-forme du tramway.
La faune protégée : des travaux d'amélioration (création de mares, diversification des espèces d'arbres...) permettront à la faune protégée de retrouver un environnement favorable à son développement.

Arrivée sur le territoire DE L'EAU ADOUCIE

Sur l'usine d'eau potable de Louveciennes, les premiers essais de mise en service des nouveaux ouvrages ont débuté fin décembre et se sont poursuivis durant tout le mois de janvier.

Les derniers essais entrepris fin janvier se sont révélés positifs et l'opérateur, la SEOP, a œuvré pour une distribution d'une eau moins calcaire durant tout le mois de février.

Pour mémoire, la dureté de l'eau en Île-de-France provient de la nature des couches géologiques du bassin parisien : le calcaire est l'un des constituants principaux. Même si le calcaire n'a pas d'impact sur la santé, il cause de nombreux désagréments pour les usages domestiques : vieillissement prématuré des appareils électroménagers, surconsommations énergétiques, assèchement de la peau, traces et dépôts de tartre… Sa présence en excès cause des dépenses qui atteignent en moyenne 150 euros par an pour un foyer (achat de produits ménagers, surconsommation d'énergie, etc.).
La solution de décarbonatation collective mise en œuvre permet d'apporter une eau adoucie à l'ensemble des habitants. À l'heure où nous bouclons ce numéro, l'eau devrait d'ores et déjà être adoucie dans nos foyers.

Toutes les personnes concernées doivent désormais procéder à des réglages de leur adoucisseur d'eau si elles en possèdent un et de leurs appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle…).

Vous avez des questions ? Vous pouvez joindre une équipe composée de conseillers spécialisés au 01 76 38 00 56. Cette équipe est disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (appel non surtaxé, coût d'une communication locale).

Retrouvez plus d'informations sur www.etaso.fr ou www.seop.fr

Partez découvrir LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE À GODELLA

Patrick Boykin – Maire adjoint Communication, Jumelage & Coopération décentralisée

Godella accueille pour la neuvième année consécutive le célèbre Festival international de musique de chambre "Résidences". Du 6 au 16 juillet, vous pouvez profiter d'une programmation diversifiée et de qualité éprouvée. Dix jours intenses d'une combinaison parfaite d'artistes célèbres qui partageront la scène avec de jeunes talents qui, encore une fois, feront partie de la programmation de cette neuvième édition.
Le fondateur et directeur du Festival, Joan Enric Lluna, avec l'Association des Amis de musique de chambre Godella, a conçu un programme de qualité.
À ce calendrier de concerts il faut ajouter une série d'entretiens et de discussions qui viendront compléter les dix jours que Godella dédie, depuis neuf ans, à la musique de chambre.
Un programme qui reste en ligne avec la philosophie initiale de "Résidences", comme l'a rappelé son directeur Joan Enric Lluna : "Il s'agit d'un projet d'envergure internationale, mobilisant des professionnels qui souhaitent rendre accessible à tous la musique de chambre, doté d'une intention didactique claire, qui mêle les grands artistes déjà consacrés et des artistes plus jeunes, ce qui rend cette expérience musicale beaucoup plus enrichissante".
Si vous êtes mélomane, nous vous proposons de vous joindre à un groupe qui se rendra à Godella du 13 au 17 juillet. Le nombre de places sera limité.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le comité de jumelage au cjnrbsecretariat@gmail.com

Jumelage

Le programme de ce début d'année est riche, tant du point de vue de notre jumelage avec Albion qu'avec Godella.

Annick Theis-Viémont - Présidente du Comité de Jumelage

Après la pause des fêtes de fin d'année, le comité de jumelage a accueilli pour une dizaine de jours début janvier, 3 jeunes américaines d'Albion College qui venaient découvrir le système éducatif et la culture de notre pays. Ces jeunes filles ont pu se rendre à l'université Versailles Saint-Quentin, au lycée international, au lycée Corneille et au collège de la Quintinye. Les relations tissées par le comité avec ces établissements permettent de rencontrer les professeurs et d'assister à des cours ou des conférences, leur procurant ainsi une ouverture sur d'autres manières d'enseigner, enrichissant aussi leur réflexion et leurs expériences. Bien sûr, un séjour dans notre région s'accompagne de visites à Paris ou dans la région versaillaise. Leur hébergement a été procuré par des familles noiséennes ou baillacoises que nous remercions bien chaleureusement.

Si vous êtes intéressés par le basket, du **13 au 24 mai**, nous accueillerons une vingtaine de basketteurs d'Albion College avec leurs coachs. Ce sera un grand moment sportif et nous vous tiendrons informés des différents matches qui seront organisés. Si vous souhaitez accueillir chez vous, soit les jeunes sportifs, soit les accompagnants, vous pouvez vous signaler à cjnrbsecretariat@gmail.com.

Côté espagnol, le maire adjoint en charge du jumelage au sein du conseil municipal de Godella, Paca Arandiga (*voir photo*), est venu présenter au nom de Mme Eva Sanchis, maire de Godella et des élus, les vœux de leur ville, tout particulièrement en cette année de 10e anniversaire du jumelage. Il a eu l'occasion de prononcer quelques mots au cours des cérémonies. Vous trouverez ici son texte.

"*Bonjour à tous les élus, les représentants des associations et les particuliers qui nous ont rejoints. Je vous transmets les salutations personnelles du maire de Godella Eva Sanchis et l'ensemble de la société, pour nos villes jumelées et en particulier aux maires de Noisy-le-Roi (Monsieur Marc Tourelle) et de Bailly (Monsieur Claude Jamati).*
Depuis peu, le concept de l'Europe est en danger. A travers le jumelage, nous devons nourrir les liens entre les peuples et entre les personnes, promouvoir ce qui nous unit contre ce qui nous sépare.
Nous devons construire des ponts et coopérer dans des domaines variés : le sport, les fêtes, la politique, la culture. En tant que conseiller "jumelage", je promets de continuer à travailler dans ce sens et je transmets mes meilleurs vœux de paix, de prospérité et de bonheur pour l'année 2017 qui vient de commencer."

Les jeunes espagnols de l'école La Gençana à Godella viennent participer à l'échange scolaire avec le collège de la Quintinye du **23 au 31 mars 2017**. Cet échange, important pour les deux établissements et pour les jeunes qui les fréquentent, existe depuis 10 ans. Il remporte toujours un grand succès dans nos communes et de véritables liens d'amitié se sont tissés entre des familles. Il est important que nos jeunes puissent bénéficier de ces occasions pour découvrir une autre façon de vivre et de penser et qu'ils en profitent pour améliorer leurs connaissances linguistiques, fort utiles pour leur prochaine vie professionnelle.

Nous vous tiendrons informés des prochains événements qui se dérouleront sur nos communes, notamment l'accueil en juin des délégations d'Albion et de Godella.

CLUB... des Anciens de Bailly

Lise Meynot-Gaultier - Présidente

Le Club des Séniors de Bailly a organisé en Janvier son traditionnel "repas de Noël de Monsieur le Maire" dans une ambiance chaleureuse, dans le théâtre de Bailly magnifiquement décoré par les services de la Mairie, sur le thème de la forêt. Bravo à eux.

En Février, les membres de l'Association ont pu découvrir la nouvelle Cathédrale Russe du Quai Branly, à Paris. Cette sortie a été ponctuée par un repas à La Coupole.
En Mars, nous aurons une sortie au Casino d'Enghien pour voir "Violettes Impériales".

Pour le deuxième trimestre 2017, chaque mois nous organiserons des sorties.
Nous prévoyons une sortie sur le thème des Impressionnistes. Nous ferons un tour en bateau pour découvrir côté Bougival les lieux reproduits sur les tableaux. Nous aurons également un repas à la Maison Fournaise, ancien fief de ces mêmes peintres ; un tour en petit Train Bleu afin de visiter un autre quartier de Paris ; un déjeuner à la Tour Eiffel. Toutes les dates vous seront précisées ultérieurement.

Le club se compose maintenant de 107 adhérents. Merci à tous nos adhérents, si agréables, positifs, enjoués et qui nous apportent beaucoup.

Programme de mars 2017

Jeudi 2	14h - Jeux et Goûter au Foyer
Jeudi 9	12h - Repas au Foyer (13€)
Jeudi 16	14h - Jeux et Goûter au Foyer
Jeudi 23	Sortie Théâtre (65€)
Jeudi 30	17h - Assemblée Générale suivie d'un Pot de l'Amitié

Noëlle Martin – Maire adjoint Solidarité, Séniors, Patrimoine & Ressources Humaines

PATRIMOINE. Le site du Trou d'Enfer

Ce site comporte un fort de 1879, dans un état de conservation exceptionnel : l'aqueduc de Rocquencourt alimentant en eau le château de Versailles depuis Louis XIV, l'exceptionnelle tour du télégraphe Chappe (XIXe siècle) munie de ses bras articulés, une école de la Campagne et de la forêt initiant les jeunes générations à la préservation de la faune et de la flore.
Il héberge aussi des réunions des chasseurs d'Île-de-France. Des ruches produisant un miel de très belle qualité sont entretenues et récoltées par les élèves, sous la direction des cadres de l'ONF. Un fermier cultive en outre plusieurs hectares sur ce site.
Une exposition organisée sur le thème du patrimoine du 1er au 9 octobre 2016, avec l'appui de l'association le Vieux Marly, a permis d'y accueillir 3 000 personnes, dont 800 scolaires : un résultat dépassant toutes les espérances. Les habitants de ce secteur ont ainsi démontré leur attachement au site.

Une association (loi 1901), **Les Amis du site du Trou d'Enfer**, a été créée en janvier 2017 pour préserver ce site d'exception clos et peu connu, et le faire visiter aux Franciliens dans l'esprit (patrimoine, histoire et nature) ayant prévalu jusqu'alors à sa préservation.
Nous vous invitons à adhérer à cette association (10 € par personne, 15 € pour un couple). Les bulletins d'adhésion sont actuellement disponibles à l'accueil de la Mairie de Bailly.

DU NOUVEAU au niveau de la coordination de gérontologie

Suite à une restructuration des services départementaux qui vise à améliorer la qualité et la proximité de l'offre des services avec les Yvelinois, le secteur d'action sociale de Bailly relève, depuis le 1er janvier 2017, du Territoire d'action sociale du Grand Versailles. Les personnes suivies par la coordination de gérontologie du Pecq, seront désormais suivies par Mmes Derrien et Valleur.
Les dossiers ont été transférés à COGITEY (Coordination Gérontologique Intercommunale sur le Territoire Est des Yvelines). N'hésitez pas à prendre contact, au cas où vous auriez une difficulté dans le traitement ou le suivi d'un dossier.

CCAS de la commune : 01 30 80 07 55

SOLIDARITÉ. La téléassistance

Sur environ 4000 habitants, la population comporte un peu plus de 800 personnes de plus de 60 ans. Seuls 35 abonnés bénéficient de la téléassistance.

Vous avez déjà eu ces informations ? Si nous insistons, c'est malheureusement parce que beaucoup trop de personnes encore ne se sentent pas concernées. Si nous vous interpellons à nouveau, c'est parce que les pompiers et les gendarmes interviennent régulièrement chez des personnes âgées ne bénéficiant pas de ce dispositif. Afin d'éviter de se retrouver seul chez soi, blessé, ou en grande difficulté, songez à vous abonner ou à abonner un de vos proches, auprès du **CCAS de la commune, au 01 30 80 07 55.**

Un petit rappel : la téléassistance, comment ça fonctionne ?

Un terminal de téléassistance installé à domicile, muni d'un émetteur portatif, permet à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une plateforme d'écoute et d'assistance qui apporte très rapidement aide et réconfort.
L'émetteur, pouvant être porté autour du cou, au poignet ou à la ceinture, a une portée suffisante pour déclencher un appel à partir de toute pièce du domicile ou de son environnement immédiat.
Lors de la prise d'abonnement, l'usager indique les coordonnées des personnes formant son réseau de solidarité (famille, voisin, aidant) qui pourront intervenir à domicile pour répondre à une demande d'aide ou à un appel d'urgence.

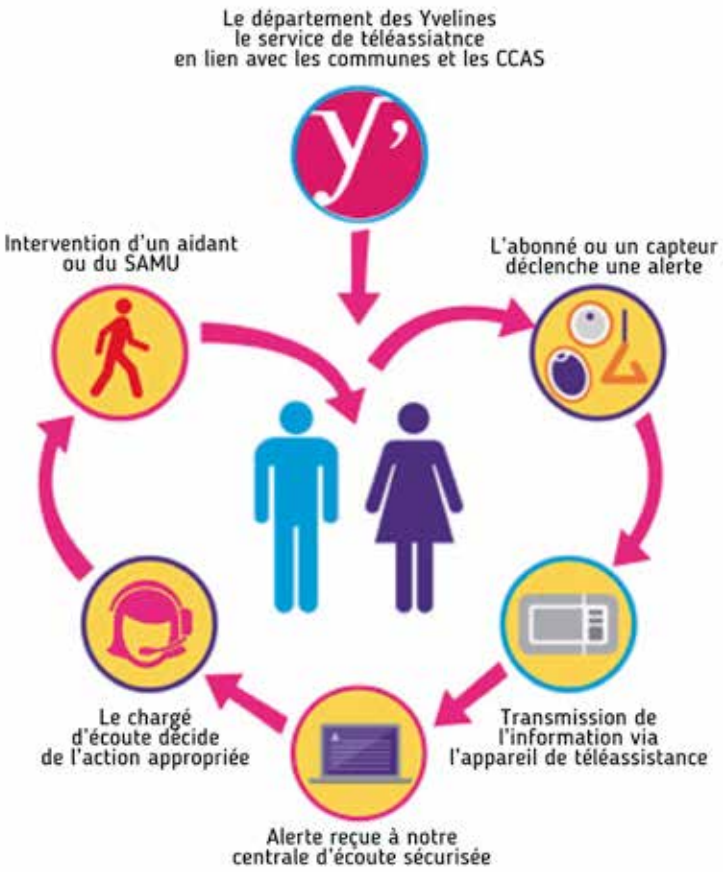

Exceptionnel : L'ÉLECTRO-POP PREND POSSESSION DE VERSAILLES GRAND PARC

Première édition d'ElectroChic !
Festival Versailles Touch
du 2 au 4 mars 2017

Pendant trois jours, le territoire de l'Agglo va vibrer au rythme de l'électro-pop. Au programme : concerts et soirées, bien sûr, mais aussi conférences et performances visuelles sur différents sites. Au sein de l'un des berceaux de la musique électronique française, le festival tient à mettre en avant le dynamisme perpétuel de la scène électro-pop.
Le festival ElectroChic fait le lien entre les glorieux anciens de la French Touch et une scène versaillaise toujours très créatrice. À sa sortie en 1998, l'album "Moon Safari" de Air donnait ses lettres de noblesse à la French Touch, le style français de la musique électronique. Depuis, de nombreux groupes se réclament de cet héritage et font vivre la Versailles touch.

La programmation du festival ElectroChic est éclectique et pédagogique. Les concerts et DJset de nombreux groupes comme Cassions, Saint Michel ou Danger donneront le rythme du festival. Le public pourra danser en soirée électro, s'initier à la création électronique à travers une master class du leader des Saint Michel, assister à la diffusion de la webradio DEEPKULTURE, admirer les performances visuelles d'artistes plasticiens, visionner le film d'animation "Interstella 5555" né de la fusion entre la musique des Daft Punk et l'univers graphique de Leiji Matsumoto, le créateur d'Albator.

Durant trois jours, les festivaliers seront invités sur plusieurs sites de Versailles Grand Parc : à l'Onde, théâtre de Vélizy-Villacoublay, salle du vieux marché à Jouy-en-Josas, au cinéma de Saint-Cyr-L'Ecole et la bibliothèque centrale, l'Atelier numérique et l'École des Beaux-arts de Versailles. Tous les amateurs sont attendus pour découvrir la richesse et la créativité de la scène électro-pop toujours aussi vivante.
Le Off de l'ElectroChic, le "Choc du Chic" à Vélizy-Villacoublay permettra de poursuivre l'aventure avec des concerts tremplins, des expositions permanentes et différents ateliers d'initiation.
Des navettes gratuites en bus électriques sont proposées en partenariat avec BE-green (sur réservation).

Plus d'informations sur le site :
www.festivalElectroChic.fr
facebook.com/festivalElectroChic/

L'AGGLO vous offre un composteur

La communauté d'agglomération propose de réduire la production de déchets en pratiquant le compostage. Les composteurs sont remis gratuitement aux habitants à l'issue d'une réunion d'information-formation.
Les réunions sont ouvertes à tous. À vous de sélectionner la date et le lieu qui vous conviennent. Il est nécessaire de prévoir un véhicule pour emporter le composteur à l'issue de la réunion.
Une convention de partenariat qui est remise au cours de la réunion en deux exemplaires doit être signée par l'utilisateur.

Plus d'information sur : www.versaillesgrandparc.fr

Déchèterie intercommunale DE BOIS D'ARCY

La déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy est ouverte à tous sur présentation de la carte d'accès.

Accès gratuit à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès disponible sur demande (dans un délai d'un mois). Limite de 20 passages par an (la carte est recréditée chaque 1er janvier) sans limitation de volume. Toute récupération de déchets est interdite.

HORAIRES D'OUVERTURE :
Pour les particuliers (accès gratuit)
du mardi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
le samedi : de 9h à 18h, le dimanche : de 9h à 13h
Pour les professionnels (accès payant)
du mardi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
Fermée les jours fériés

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

BUDGET 2017

UN BUDGET FONDÉ SUR DES ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES ET LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS POUR TOUS

Françoise Guyard – Maire adjoint chargée des Finances

Le budget communal fixe chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. C'est aussi un acte d'autorisation, son adoption permettant au Maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le budget primitif 2017 a été élaboré dans le respect des objectifs et des priorités de l'action municipale exposés dans le cadre du débat d'orientations budgétaires lors de la séance du conseil municipal du 29 novembre 2016. Il a été soumis au conseil municipal le 17 janvier dernier. Cette synthèse vise à présenter les orientations de la commune pour cette année 2017.
Le contexte des finances publiques est marqué par la nécessité de faire toujours plus d'économies. Les orientations nationales nous ont amenés à anticiper une baisse globale de notre DGF de 30 % pour 2017, soit une baisse anticipée de notre DGF de 115 000 € (382 000 € en 2016 contre 267 000 € en 2017 ; alors qu'elle était de 805 259 € en 2008). Par ailleurs, la contribution attendue de la Ville de Bailly au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) devrait augmenter de 46 % entre 2016 et 2017, passant ainsi de 89 337 € en 2016 à 130 825 € en 2017. Pour mémoire, ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Nous rappelons qu'au plan national, l'ensemble des impôts a atteint un niveau élevé et que la volonté du Conseil municipal reste de ne pas augmenter les impôts locaux (pour ce qui relève de la Ville – nos taux d'imposition restant parmi les plus faibles au sein des communes voisines) et de veiller ainsi à faciliter la vie des Baillacois. Il nous faut donc prendre des mesures qui tendront à compenser l'érosion de nos recettes et l'augmentation de nos contributions.

Dans ces conditions, nous pourrons à la fois maîtriser notre fiscalité et maintenir notre capacité à poursuivre nos investissements au service de tous.

Pour 2017, le budget s'équilibre avec 4 858 627 € en fonctionnement et 1 312 350 € en investissement.

I – NOS RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le schéma ci-après présente nos différentes recettes qui reposent principalement sur les impôts locaux et sur les dotations de l'État ; dotations qui enregistrent une très forte dégradation depuis 2008.

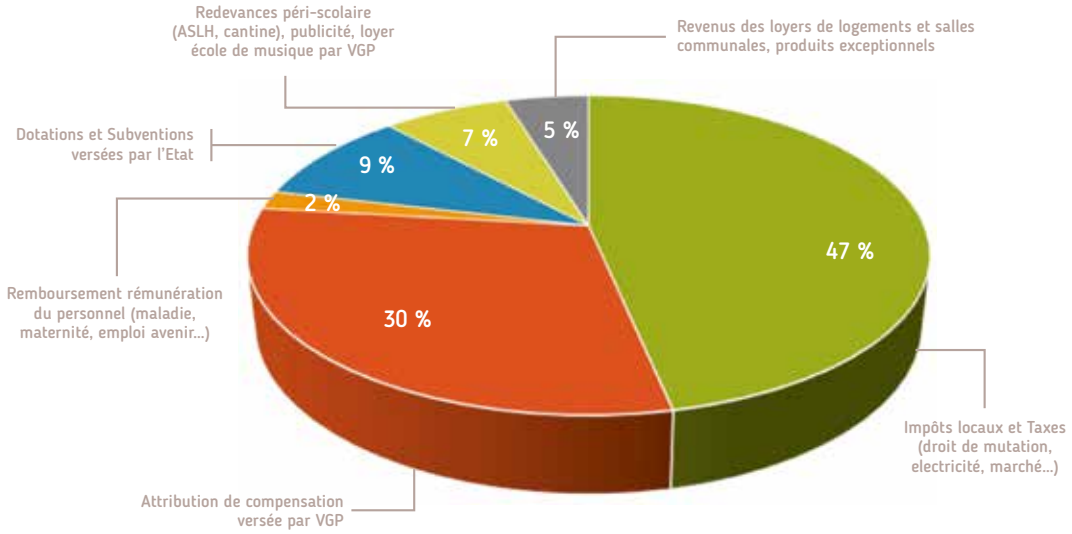

L'action volontariste du Conseil Municipal a permis, au fil des ans, de lever des recettes complémentaires, notamment avec la mise en place de délégations de service public, pour la crèche ou le marché forain dont les redevances devraient s'élever à 87 180 € en 2017.

Notre endettement reste extrêmement faible et continue de diminuer. Au 1er janvier 2017, il est de 162 335 €, ce qui représente environ 40 € par habitant au 1er janvier 2017 (contre 48 € au 31/12/2015) ; contre 660 € par habitant dans les communes de même strate au niveau départemental et 788 € sur le plan national. Pour financer l'aménagement du cœur de ville, autour de l'opération des sentes, il sera nécessaire de recourir à un emprunt d'environ 600 000 €.

II - NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ORIENTÉES À LA BAISSE

L'action municipale a visé à revoir, une nouvelle fois, tous les postes de dépenses afin de les faire baisser quand cela est possible.

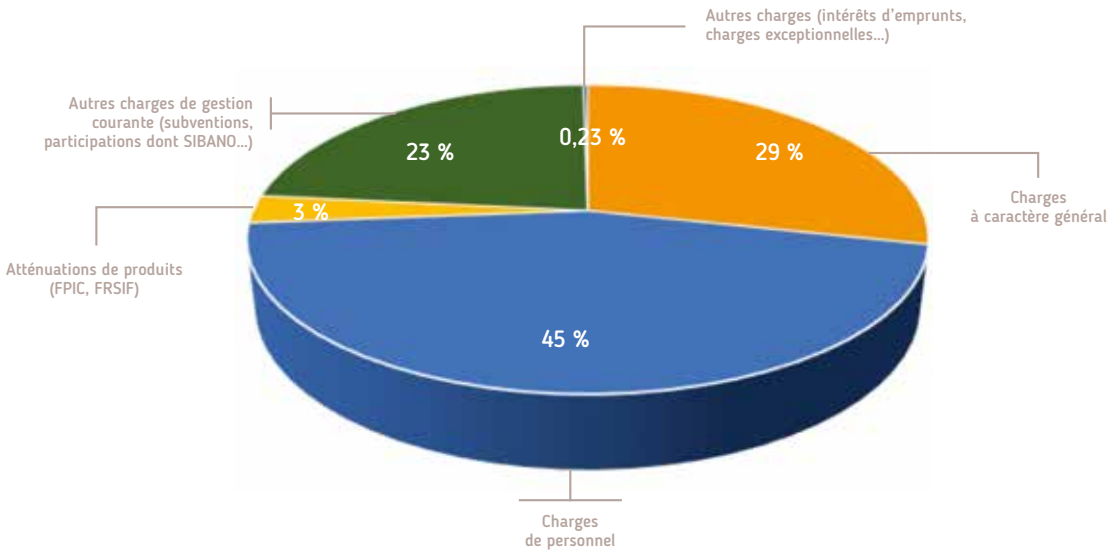

Ainsi, les dépenses de fonctionnement font l'objet des précisions suivantes :

1) Le budget, en section de fonctionnement, a été voté avec une diminution globale de 5 %.

2) Les dépenses de personnel évoluent légèrement à la hausse (+1,2 %), ce qui tient aux décisions prises en 2016 de structurer les services de la collectivité, en procédant à plusieurs recrutements (deux contrats aidés pour l'agence postale communale, une responsable financière et une autre personne partagée entre des fonctions comptables et RH) mais également à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique (+0,6 % au 1er février 2017) et à la traduction de mesures réglementaires (régimes d'astreintes, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel...). Les dépenses RH devraient s'élever à 2 040 000 €, soit 45 % du budget total ; le budget de fonctionnement étant lui-même voté en diminution, l'augmentation de la dépense RH apparaît alors plus importante qu'elle ne l'est en réalité.

3) Les dépenses courantes (alimentation, fluides, petit matériel, fournitures...) - hors contrats de maintenance et de service, entretien de bâtiments et service incendie qui font l'objet de points spécifiques ci-après - sont diminuées. Cependant, au global, la dépense est supérieure car elle tient compte de l'intégration dans le budget communal des dépenses de la Caisse des Écoles à hauteur de 23 500 € (*cf* notre aticle dédié p.19). Elles pourraient représenter 467 300 € en 2017. Elles étaient de 461 700 € en 2016.

Des économies sont néanmoins attendues sur certains postes grâce à :

- toujours plus d'achats groupés (gaz, électricité, eau, fournitures administratives)
- l'encadrement des dépenses de petit matériel et de produits d'entretien.

4) Les subventions et participations versées aux associations font également l'objet d'une rationalisation. Si globalement le niveau d'aide est le même qu'en 2016, il faut toutefois souligner l'absence de versement d'une subvention à la Caisse des

écoles – dont l'activité est mise en sommeil et les dépenses désormais assumées par la Ville, dans un effort global de rationalisation.

Par ailleurs, la subvention au CCAS est diminuée en 2017, pour permettre l'utilisation de l'excédent constitué et la contribution à la DSP de la crèche est désormais stabilisée. Le montant global de subvention et participations versées aux associations est de 416 263 € en 2017, contre 530 556 € en 2016.

5) Les contrats de maintenance et de service (ménage, balayage des rues et vidage des corbeilles, ascenseurs) devraient représenter une dépense de près de 270 486 €. La dépense doit donc être en diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent, sur la base des efforts de mutualisation et de rationalisation des contrats entrepris par la commune.

6) L'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie et de l'entretien du matériel : 231 000 €, en baisse de 32 000 €.

7) Le service incendie : notre contribution devrait être à peu près équivalente à celle de l'année précédente, soit 133 035 €.

III – L'INVESTISSEMENT SE MAINTIENT AU PROFIT DE TOUS

Cœur de ville : aménagements autour des Sentes de Bailly financés en grande partie par la vente du terrain : voiries, places, espaces verts, aménagement de la grange… mais complété par la souscription d'un emprunt dont le montant sera ajusté au budget supplémentaire de la commune.

Écoles et accueil de loisirs : poursuite de l'équipement numérique des écoles, travaux de sécurisation des lieux au regard des nouvelles consignes de sécurité, renouvellement du mobilier et travaux constants d'entretien.

Mairie : finalisation de l'aménagement d'une mairie pour tous, incluant le ravalement complet du bâtiment et la mise en service de l'agence postale communale ; poursuite de la modernisation des services.

Création de cabinets médicaux : projet de réaménager l'ancien local de la Poste pour le transformer en cabinets médicaux ;

Église : restauration des tableaux et opération de travaux d'assainissement et de rénovation de l'église ;

Ateliers : agrandissement des ateliers des services techniques, achat d'outillages et de matériel…).

Aménagements divers de voirie
Ces investissements – à l'exception d'une partie de l'aménagement des Sentes de Bailly couverte par un emprunt envisagé d'environ 600 000 € – seront financés par l'autofinancement dégagé en 2017, la reprise du résultat 2016, la plus-value réalisée sur la vente du terrain cœur de ville réintégrée au budget 2017, le versement de subventions publiques et par les taxes locales d'aménagement.

POUR MÉMOIRE

Le nouveau site internet de la commune sort dans quelques jours.

Rendez-vous sur www.mairie-bailly.fr

- Un design en adéquation avec celui du journal municipal.
- Compatible avec les smartphones et tablettes.
- Un carrousel pour faire défiler les actualités / évènements les plus importants.
- Un accès directement aux services les plus demandés.
- Un moteur de recherche pour l'annuaire.
- Un plan interactif de la ville.
- Un retour en images classé par rubrique.
- Une Newsletter (inscription obligatoire).
- …

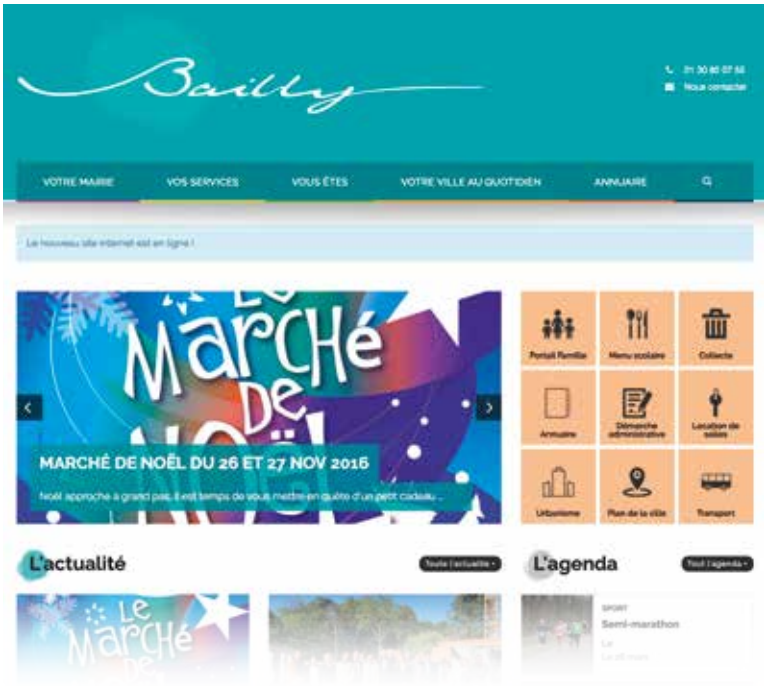

Talents DE BAILLY

Le 29e Salon d'Art des Talents de Bailly se tiendra du ***4 au 12 Mars 2017*** *à la salle Georges Lemaire.*

Une occasion de rencontrer des artistes en herbe (cours de peinture et sculpture et les écoles maternelles et primaires) mais aussi des amateurs passionnés et des professionnels confirmés dans différents domaines.
La peinture, sous toutes ses techniques, la sculpture mais aussi la photographie, qui pour la 3e année fait partie de notre salon.

Les œuvres exposées seront primées par un jury et récompensées par des prix offerts par Bailly Art et Culture, le Conseil Départemental et l'Éclat de Verre de Port-Marly, partenaire fidèle depuis 29 ans que nous remercions vivement pour sa participation.
La réputation des Talents de Bailly est née de liens d'amitié que nos artistes ont créés au fil des ans. Il faut que cette relation perdure et pour cela venez nombreux admirer leurs œuvres et les récompenser par votre présence.

Du 4 au 12 mars, tous les jours de 15h à 18h, week-end compris, salle Georges Lemaire. **Nous vous attendons nombreux ! Entrée libre.**

CONNAISSANCE DU MONDE

LAOS : UNE RENAISSANCE INDOCHINOISE

Dimanche 5 mars 2017 à 17h au théâtre de BAILLY
En présence de Patrick Moreau, réalisateur

"Jadis surnommé le royaume du million d'éléphants, le Laos ne compte désormais qu'un millier d'éléphants. Aujourd'hui, c'est le Naga, figure mythologique du cobra qui demeure l'objet de la vénération des Lao.
Le Laos attire de plus en plus de voyageurs, subjugués par ses pagodes étincelantes et la beauté de sa nature.
Des voyageurs soucieux de ne pas déranger la sérénité des sites qui, à l'instar de Luang Prabang, Vientiane ou le temple khmer de Wat Phu, s'élèvent sur les rives du Mékong."

LES PYRÉNÉES

Dimanche 26 mars 2017 à 17h au théâtre de BAILLY
Film de Jean-Luc Diquelou, présenté par Eric Montarges

"Véritable barrière naturelle séparant la France et l'Espagne, entre l'Atlantique et la Méditerranée, les Pyrénées offrent des panoramas à couper le souffle.
Sommets à plus de 3000 m, lacs d'émeraude, villages perdus dans la montagne, traditions pastorales, sanctuaire de vie sauvage où les vautours règnent en maître dans le ciel pyrénéen, et l'ours continuant de faire débat..."

Tarifs : 9 € / Réduit (+65 ans) 7,50 € / Gratuit -12 ans accompagné d'un parent

LE QUINTETTE ANACROUSE

Jacques Thillaye du Boullay – Maire adjoint Culture

Dimanche 12 Mars à 16h, à l'église Saint-Sulpice de Bailly

Nous vous attendons nombreux pour écouter les cinq complices du quintette à vent Anacrouze :

- Élizabeth Dutrieux : Flûte Traversière
- Antoine Sebillotte : Hautbois
- Rémy Balestro : Clarinette
- Christophe Vellard : Cor
- Philippe Récard : Basson

Ensemble, ils explorent les couleurs chatoyantes de la musique pour cette formation aux sonorités orchestrales à travers un répertoire de pièces originales, créations d'œuvres de compositeurs vivants et savoureuses transcriptions.

Invité régulièrement à se produire lors de concerts, festivals mais également en milieu scolaire, carcéral, et hospitalier, le quintette à vent a édité ou participé à six enregistrements de disques : œuvres méconnues de Barthe, Klugardt, Mendelssohn, Etler, Hidas.

Lors de ce concert du 12 Mars, vous pourrez écouter :
Mozart, symphonie en sol mineur KV 550, Klughardt August quintette opus 79, Dvorak, Ligeti, Schubert, Strauss, Heinrich Lichner, Jacob Gade, Chostakovitch.

Vous pouvez réserver vos places auprès du service Culturel : 01 30 80 07 66
Tarif unique : 12 €

Venez nombreux… !!!

ATELIER chocolat

Cédric Turmel et son cacao truck que vous avez découvert lors du marché de Noël 2016 est chocolatier de son état.
Un nouvel atelier "Pâques" aura lieu le mardi 28 mars à 20h, à la salle Georges Lemaire.

Il a animé notre atelier "Chocolat" début décembre qui a remporté un vif succès.

Au programme de cet atelier, la réalisation d'un superbe œuf de Pâques avec sa garniture (friture) que vous emporterez !
Il vous délivrera une recette d'un joli gâteau au chocolat que vous testerez lors de cette soirée… !

Inscription auprès du service Culturel : 01 30 80 07 66 ou culture@mairie-bailly.fr
Entrée : 20 € par personne
Date limite de réservation le 20 Mars 2017
ATTENTION places limitées.

Apportez votre matériel : Tablier, planche, couteau, saladier et maryse (spatule).
Dans l'attente de vous retrouver pour partager ce moment convivial.

Cycle de conférences
L'UNION EUROPÉENNE

Cycle de conférences de Martine Thouvenin-Desfontaines, Conférencière diplômée d'Etat et de l'Ecole du Louvre

Mercredi 8 mars : Le contre-exemple : Le Royaume-Uni - *Foyer des Anciens, 20h30*

Mercredi 26 avril : Jamais dans l'Europe : les Etats baltes - *Salle G. Lemaire, 20h30*

Tarif par séance : 10 € - Tarif réduit : 5 € (étudiants)

Réservations : Service Culturel - 01 30 80 07 66 culture@mairie-bailly.fr

ASL
SPECTACLE MUSIQUE & DANSE

Dimanche 19 Mars à 16h au Théâtre de Bailly

Organisé par l'ASL entièrement au profit des enfants handicapés de Bailly, ce spectacle pour tous vous conviera à un voyage musical : danse classique, de salon, hip-hop et danses folkloriques côtoieront musique classique, ancienne, russe et arménienne et ceci grâce à nos généreux partenaires que nous tenons d'avance à remercier chaleureusement. Nous comptons sur votre présence pour passer un agréable après-midi.

ASL
Vivre ensemble, valides et handicapés

Prochains rendez-vous
Nous organiserons notre traditionnel Loto aux anciennes écuries de Noisy (date à déterminer)

Salon des vins
& DES SAVEURS

Samedi 18 et Dimanche 19 mars, de 10h à 19h, Salle des Anciennes écuries à Noisy-le-Roi

Le salon est organisé par le Lions Club de Noisy-le-Roi/Bailly en association avec la mairie de Noisy-le-Roi.

Les producteurs de nos grands vignobles y seront présents pour vous présenter et vous faire déguster leurs meilleurs crus. Les visiteurs pourront également y savourer une grande variété de produits du terroir de différentes régions.

Les bénéfices du salon sont entièrement reversés aux œuvres sociales du Lions Club de Noisy-le-Roi Bailly.
L'entrée est gratuite. Nous vous attendons nombreux pour votre plus grand plaisir.

Quatuor russe BAÏKAL

Théâtre de Bailly - Vendredi 3 mars à 21h
Un beau concert Russe au profit du Comité du Souvenir Français Bailly-Yvelines

Le Souvenir Français est une association loi 1901 d'utilité publique qui a pour mission à la fois d'entretenir la Mémoire de celles et ceux, civils et militaires qui ont servi la France par de belles actions, mais aussi à sensibiliser les jeunes générations, par des voyages, visites, musées sur les lieux mémoriels.
La billetterie en ligne est ouverte sur www.billetweb.fr. Réservez et imprimez votre billet, ou envoyez votre chèque chèque à l'ordre de PROMODIFF au trésorier Gérard Florent, 1 C, rue de la Fosse Verte 78590 Noisy-le-Roi (attention à bien indiquer l'ordre sur le chèque) et récupérez votre billet le soir de la représentation directement au Théâtre de Bailly.

Budget des écoles 2017

Jacques Alexis - Maire adjoint Enfance, Education & Jeunesse

Optimisation des Frais de fonctionnement et poursuite des Investissements prioritaires...

Mise en sommeil de la Caisse des Écoles...

Les Communes, propriétaires des locaux dédiés à l'enseignement, assurent l'entretien des bâtiments ainsi que le fonctionnement associé : chauffage, fourniture d'eau et d'électricité ou encore nettoyage. Ce type de dépenses a toujours été inclus dans le budget communal tandis que les frais administratifs et pédagogiques, les sorties scolaires, la piscine étaient jusqu'à présent financés à partir de la Caisse des Écoles alimentée essentiellement par la subvention communale (à hauteur de 95 %) et quelques cotisations.
Instaurée en 1867 et confirmée par la loi de Jules Ferry sur l'enseignement primaire obligatoire de 1882, la Caisse des écoles est de moins en moins utilisée dans les communes aujourd'hui et notamment pour les raisons suivantes : double comptabilité et processus budgétaire distinct, complexité juridique et assemblées générales fréquentes, peu d'adhésions et de cotisations versées par les parents d'élèves.
C'est pourquoi le budget de fonctionnement et d'investissement de chacune des deux écoles, sera désormais inclus dans le Budget communal 2017, la Caisse de nos écoles étant alors mise en sommeil par la présentation dans les prochaines semaines d'un dernier budget de clôture.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT MATERNELLE & ELÉMENTAIRE

- Fournitures administratives
- Pharmacie
- Petits Equipements
- Fournitures scolaires
- Fournitures RASED
- Entretien matériel
- Maintenance Informatique
- Piscine : lignes d'eau et Transport
- Sorties scolaires
- Affranchissement
- Télécommunications & ADSL

Total Charges 2017 — 47000 €

Total Fonctionnement : 141 € / élève

FOCUS BP 2017

Fournitures scolaires
54 € / élève / 2017
56 € / élève / 2016
58 € / élève / 2015
(-) 7 % de 2015 à 2017

Fournitures & Livres scolaires
72 € par élève

Optimisation du fonctionnement des écoles et poursuite des investissements nécessaires...

Dans un contexte budgétaire pourtant difficile en raison de la baisse des dotations de l'État, **la part consacrée aux fournitures scolaires et pédagogiques**, soit le poste le plus significatif **se monte à 54 € par élève soit - 7 % par rapport à l'exercice 2015**.
Cependant, la part consacrée à un jeune Baillacois reste supérieure à celle versée par les communes avoisinantes.
Sur la totalité des coûts de fonctionnement imputés aux écoles, soit un montant de l'ordre de 47 000 €, la commune consacre aujourd'hui un chiffre de 141 € par élève.
Par ailleurs, les fournitures administratives (photocopies, papier, encre...) tout comme les frais de télécommunication sont désormais consolidés et gérés par les services communaux compétents avec le souci de réduire au mieux les charges correspondantes.

Poursuite des investissements prioritaires...

Les Investissements s'élèveront sur l'année 2017 à 155 000 € pour être consacrés dans leur plus grande partie, soit 75 % du montant susmentionné, à la sécurisation des sites des Écoles Pasteur et la Pépinière.

Investissements 2017

Mobiliers, PC informatique	5 530 €
Matériels de projection	4 500 €
Sécurisation bâtiments et sites	115 000 €
Campagne travaux d'été	30 000 €
Total	**155 030 €**

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE, Un nouvel atout dans l'apprentissage

"Le tableau numérique interactif fait sa rentrée dans les classes de la Pépinière."

Au cours du Comité Éducation qui s'est tenu le 26 janvier dernier, Pascale Decharenton, directrice de l'École Élémentaire a fait état du retour d'expériences sur l'usage du numérique à la Pépinière depuis la dernière rentrée scolaire. Rappelons que les 9 classes de l'École sont désormais équipées d'un vidéo projecteur interactif ou VPI.

Ainsi, les enseignants, très motivés, utilisent chaque jour davantage les tableaux numériques installés : ils procèdent à des projections de documents et vidéos qui concernent plus particulièrement l'histoire de l'art, la géographie ou encore les sciences naturelles… Ces éléments sont présentés au même moment à l'ensemble de la classe et permettent à chaque enfant de voir l'image dans sa totalité. En CM1 et CM2, certains écoliers ont suivi "le Vendée Globe" en procédant à des interviews et échanges de messages avec certains compétiteurs. Les enseignants de la Pépinière s'échangent leurs pratiques et progressent régulièrement vers l'utilisation de nouvelles fonctionnalités. Des manuels numériques sont attendus dans les prochaines semaines.

Des équipements à utilisation immédiate en Maternelle

Lors de la même réunion, Laurence Hassenforder, directrice de l'école Maternelle Pasteur, a fait état des possibilités qu'offriraient les nouveaux outils au service de l'apprentissage délivré aux plus petits, à savoir permettre à tous les élèves de visualiser par exemple des illustrations de livres, de communiquer à l'oral à partir de photos ou vidéos, d'observer des tracés spécifiques pour entrer progressivement dans le langage écrit, de découvrir la programmation (à partir de Bee-boots). **Il s'agit d'un projet d'investissement sur 2 ans financé par la commune, comprenant des équipements simples à utilisation immédiate tels que visualiseurs, projecteurs, robots programmables…**

DIP 307

Malgré le petit nombre de bénévoles, DIP307 souhaite maintenir son activité de prévention des addictions et poursuivre son objectif d'éducation à la santé…

Ainsi, une soirée-parents sera-t-elle organisée le jeudi 2 mars à 20h15 au Collège de la Quintinye par DIP307 en association avec ce Collège :

"Harcèlement entre enfants : identifier, décoder, réagir"

L'intervenante sera Ghislaine Paul, spécialiste de la communication et des relations humaines (www.communicactions.eu). Elle apportera aux parents des clés pratiques face aux situations de jeux de pouvoir. L'entrée réservée aux adultes de nos communes sera libre.

Nous avons prévu également, avec la commune de Chavenay, une autre soirée dont l'entrée sera libre et réservée aux adultes des 9 communes de DIP : Mardi 28 mars 2017 à 20h 45, salle municipale, rue des écoles à Chavenay.

"Parents, quels pièges sont tendus à vos enfants ?"

Des écrans aux substances, comment les en protéger ? Par Jean-Pierre Couteron, Psychologue et Président de la Fédération Addictions.

Désormais, notre permanence du jeudi de 9h45 à 12h (hors vacances scolaires) a lieu à : **l'Espace Petite Enfance,** 4 place du chanoine Zeller à Noisy le Roi (escalier extérieur - en bas du parking de l'église). Tél : 01 30 56 70 83 / dip307@gmail.com

ACTION SOLIDAIRE RESTOS DU CŒUR

Fin janvier nos 2 écoles communales associées à l'enseigne Franprix ont participé à une action solidaire au profit des Restos du Cœur . Nous remercions toutes les familles qui ont bien voulu s'associer à cette collecte qui a remporté un franc succès.

L'Espace Jeunes

Un lieu de loisirs, d'échanges et de liberté pour les Baillacois et Noiséens de 11 à 25 ans.

Pour tout renseignement :
Association E-MAJ
(Espace Maison Associative des Jeunes)
24, chemin du Cornouiller
78590 Noisy-le-Roi
Tél. : 01 30 56 61 04
Ouvert du lundi au samedi
de 14h à 19h.
Mail : emaj78@gmail.com
Site internet : www.emaj78.fr

Nouveautés au Studio de répétitions

Les musiciens et groupes de musique dont les membres ont plus de 25 ans ont l'opportunité de pouvoir accéder à notre studio de répétitions, aux horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes. Un tarif attractif leur est maintenant proposé. Pour tout renseignement, prendre contact au 01 30 56 61 04.
Dans le studio, vous bénéficiez de matériel de qualité :

- 1 Batterie
- 1 Basse + ampli
- 1 Guitare + ampli
- 2 micros chants + ampli
- 2 platines + table de mixage
- 2 Haut-parleurs retours + 2 haut-parleurs façade + ampli + console

Le "discover break" : un rendez-vous convivial et ludique.

Pendant les dernières vacances, un osthéopathe de la commune a fait découvrir les mécanismes de la respiration et du fonctionnement du diaphragme à 7 jeunes entre 12 et 17 ans. Ce dernier a su partager ses connaissances anatomiques, tout en arrivant à les vulgariser avec humour et décontraction. De par son métier, Emmanuel a aussi ponctué son intervention avec des conseils pratiques adaptés. Il a par exemple répondu à la question "comment faire baisser le stress avant une interrogation orale ?".
Nous rappelons le cadre des "discovers breaks". Un(e) intervenant(e) avec des connaissances ou des compétences dans un domaine technique ou scientifique se déplace dans nos locaux. Il ou elle échange ensuite avec un groupe de jeunes pendant 1h à 1h30 sur son domaine en toute simplicité, autour de gâteaux et de boissons.

L'Espace Jeunes propose aux baillacoises et baillacois

- Un espace multimédia
- Un terrain de street-basket
- Un espace TV / jeux vidéos
- Un espace convivial avec différents jeux et coin lecture.
- Des ateliers encadrés par des professionnels les mercredis et les samedis

Venez nombreux !

IEM : DEUX JEUNES BAILLACOIS CHAMPIONS DE FRANCE UNSS CATÉGORIE SPORT PARTAGÉ

Le 21 janvier avait lieu à l'Ile de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines les Championnats de France de Cross Country organisés dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire.

L'Institut d'Education Motrice "Le Château de Bailly" avait engagé une équipe dans la catégorie Sport Partagé en association avec le Collège de la Clef Saint-Pierre à Elancourt. A l'issue de l'épreuve, l'équipe a été sacrée Championne de France 2017.
Anass et Papa Omar, deux jeunes Ballacois, ont été consacrés Champions de France...

BRAVO !

Les vacances de février
À L'ACCUEIL DE LOISIRS

retours
en images...

VŒUX DU MAIRE

Aux côtés du Maire Claude Jamati et du Conseil Municipal : Gérard Larcher - Président du Sénat, François de Mazières Député Maire de Versailles, Président de VGP, Pierre François Viart, Maire de Louveciennes, Marcelle Gorgues, Maire de Le Port Marly, Sylvie d'Estève , Maire adjoint La Celle St-Cloud, Conseiller Départemental, Jean-François Peumery, Maire de Rocquencourt, Bernard Debain, Maire de St-Cyr-l'Ecole, Julien Charles, Secrétaire Général de la Préfecture, Alain Sanson, Maire adjoint Fontenay-le-Fleury, Marc Tourelle, Maire de Noisy-le-Roi, Arnaud Hourdin, Maire de Rennemoulin, Sonia Brau, Maire adjoint, St-Cyr-l'Ecole, Conseiller Départemental, Alain Gournac Sénateur, Henri Guaino Député, Anne Père, Conseillère Régionale Ile de France, Philippe Brillault Maire du Chesnay Conseiller Départemental, Luc Watelle, Maire de Bougival, Denis Flamant, Maire de Chavenay.

THÉÂTRE : POUR UN OUI POUR UN NON

COMÉDIE MUSICALE : LE TRAIN DE LA VIE

agenda
Mairie de Bailly

RÉPERTOIRE DE LA MAIRIE

Communiquer avec les services de la mairie de Bailly
www.mairie-bailly.fr · **mairie@mairie-bailly.fr**

Service Accueil - Etat civil : 01 30 80 07 55

Secrétariat du Maire : 01 30 80 07 62

Service Animation et Culture, gestion des salles municipales : 01 30 80 07 66 · culture@mairie-bailly.fr

Service Communication : 01 30 80 07 71
communication@mairie-bailly.fr

Service Technique : 01 30 80 07 67 · technique@mairie-bailly.fr
Ouvert tous les matins du lundi au vendredi

Service Urbanisme : 01 30 80 07 70
urbanisme@mairie-bailly.fr
Ouvert le matin et sur rendez-vous

Service Comptabilité : 01 30 80 07 63

Service scolaire : 01 30 80 55 16
patricia.rossi@mairie-bailly.fr

Transports : transports@mairie-bailly.fr

Syndicat intercommunal Bailly, Noisy le Roi (SIBANO) :
01 30 80 07 69 · sibano@mairie-bailly.fr

Agence Postale Communale : 01 30 80 55 17

URGENCES

Chirurgiens dentistes : 01 39 51 21 21
(garde dimanches et jours fériés)

Urgences médicales : 15 (SAMU, Médecins de garde...)

Gendarmerie de Noisy le Roi : 17

Dépannage électricité : 0 810 333 078 (nouveau n°azur)

Dépannage gaz : 0 810 433 078 (nouveau n°azur)

SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

PHARMACIES DE GARDE

05/03 : PharmaPlaisir, Plaisir
12/03 : Pharmacie du Parc Montaigne, Fontenay-le-Fleury
19/03 : PharmaPlaisir, Plaisir
26/03 : Pharmacie Fromion, Fontenay-le-Fleury
02/04 : Pharmacie de St-Nom, St-Nom-la-Bretèche
09/04 : Pharmacie Prod Homme Vanclef, Plaisir
16/04 : Pharmacie Alibay Gandjee, Bailly
17/04 : PharmaPlaisir, Plaisir
23/04 : Pharmacie Hameau, St-Cyr-l'Ecole
30/04 : Pharmacie de l'Aqueduc, Plaisir
01/05 : Pharmacie Duthoit-Imbert, Les Clayes-sous-Bois
07/05 : Pharmacie Juillet, Plaisir

CONSEILS MUNICIPAUX

20H45 EN MAIRIE
Lundi 27 mars
Mardi 23 mai

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES
Eliot DRAUCOURT, le 31 décembre
Shana NUNES, le 5 janvier

DÉCÈS
Clément EICHENBERGER, le 5 janvier

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. et Mme DUFEU, 4 impasse de l'Etang - Aménagement de combles
M. PARAVISINI, 33 rue du Poirier au Large - Modification de clôture
M. SOUFFLET, 6 rue du Poirier au Large - Pose de clôture
M. SMITH, 5 route de Fontenay - Réfection d'une terrasse surélevée
Mme FORTIN, 18 résidence Clos de Cernay - Remplacement des fenêtres
M. Ryckaert, 30 rue de Maule - Installation d'un abri de jardin

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour connaître votre secteur de collecte, les horaires et lieux de présence des permanences, contactez le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site **www.versaillesgrandparc.fr** rubrique quotidien.

	HABITAT PAVILLONNAIRE	HABITAT COLLECTIF
Lundi	Déchets végétaux (à partir du 20 mars)	Ordures ménagères
Mardi	Ordures ménagères	
Mercredi	Plus de ramassage en porte à porte. Déposez vos verres aux points d'apports volontaires.	
	Encombrants : 2e du mois (zone sud) 4e du mois (zone nord)	
		Ordures ménagères
Jeudi	Emballages et journaux magazines en mélange	
Vendredi	Ordures ménagères	
Samedi	ÉCOBUS : 3e du mois, face au Collège de la Quintinye	

LA COMPAGNIE DU LIT

Osez nous demander la lune !

~~829€~~
499€

Simmons

LE MATELAS OSEZ EN 140x190

Les **Festi**literies

LA FÊTE DES PRIX*

Matelas SIMMONS OSEZ, 620 ressorts ensachés Sensoft®, 3 zones de soutien, face hiver écolaine, ouate et mousse de confort, face été coton, ouate et mousse de confort. Coutil stretch 100% Polyester. Fabrication française. *Offre valable du **04 mars** au **02 avril 2017**, sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. **Etude menée auprès de 156 161 consommateurs interrogés de mai à septembre 2016 par Q&A - Research & Consultancy.

Meilleure Chaîne de Magasins France 2016 - 2017 Ulaire

www.lacompagniedulit.com

VERSAILLES / LE CHESNAY

42, Boulevard Saint-Antoine - **Tél.** : 01 39 66 27 07

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h et le lundi de 14h à 19h